Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213500283-20260323-2026_20-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Boistrudan

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 25/03/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 22 Mars 2026 à 11h00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Boistrudan s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RAUFLET Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

Présents : Mr BELMONT Yann, Mme BRUNEL Corinne, Mr FALOURD Bruno, Mr GERARD Aymeric, Mr GUEGAN Romuald, Mr GUERLAVAIS Julien, Mme LUCAS Elodie, Mme MODICOM Christelle, Mr RAUFLET Didier, Mme RENOUARD Magalie, Mme TISLER Viviane, Mr YANG Paul, Mme YEH Angèle

Absents excusés : Mme GUILLOUET LEGRAND

A été nommé(e) secrétaire : Mr VISSEICHE Roland

2026-20 – Annule et remplace - DSIL - travaux raccordement assainissement

Madame le Maire expose :

Lors de la séance du 6 Mars 2025, le Conseil Municipal a délibéré les travaux de raccordement assainissement vers la Commune d'Essé, en choisissant Monsieur LE GALL Yann comme Maître d'œuvre, et a délibéré également le 3 octobre 2025 la convention de déversement des effluents de la commune vers la station d'épuration de la Commune d'Essé.
La Commune de Boistrudan sollicite la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) dans le cadre du traitement des eaux résiduaires urbaines.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 300 760.00 euros HT soit 360 912.00 euros TTC
Le plan de financement de cette opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES		
ENTREPRISES	MONTANT H.T	CO FINANCEURS	TAUX DE SUBVENTIONS	MONTANTS
Etude de faisabilité pour le raccordement - DM'EAU	3 700,00	Agence de l'eau Loire et Bretagne	50 % sur les études	1850
MOE - L.G.E.I. - Mr LE GALL Yann	16 500,00	Agence de l'eau Loire et Bretagne	25%	74265
travaux de raccordement	280 560,00	DSIL	40%	120304
		Reste à charge de la commune	34,69%	104 341,00
TOTAL	300 760,00	TOTAL	100%	300 760,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213500283-20260323-2026_20-DE

Le conseil municipal par vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

- *Adoptant l'opération*
- *Arrêtant les modalités de financement*
- *Et sollicitant un financement au titre de la DSIL dans le cadre du traitement des eaux résiduaires urbaines*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 23/03/2026

Le Maire
Didier RAUFLET

Le secrétaire
Roland VISSEICHE

MAIRIE DE BOISTRUDAN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35150